

Quoi de neuf à la DICOM ?

CHSCT et CT du mardi 23 novembre 2021

Compte rendu de la CFTC

Le CHSCT et le CT de la DICOM se sont réunis mardi 23 novembre 2021

Les instances présidées par M. Emmanuel Grégoire, Premier adjoint, se sont tenues mardi 23 novembre 2021 en présence de Mme Caroline Fontaine, directrice de la DICOM, M. Gaël Rougeux, Adjoint à la directrice, et de M. Protopopoff, responsable du service Support et Ressources, et des trois organisations syndicales représentées (CFTC, UCP, CFDT).

Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)

M. Sébastien Leroy (UCP) a été reconduit pour une année dans ses fonctions de secrétaire du CHSCT, ainsi que Mme Christine Commun (UCP) en tant que suppléante.

Divers points ont été abordés : mouvements de bureaux à la DICOM, rapport 2020 santé-sécurité au travail à la DICOM, rapport 2019-2020 du service de médecine préventive.

Cartographie du télétravail à la DICOM

Sujet également abordé lors de cette instance, le développement du télétravail à la DICOM, hors contexte sanitaire, est envisagé.

Une cartographie détaillée par départements a été présentée en vue de concilier continuité du service public et télétravail.

Les encadrants détermineront la quotité à appliquer en fonction des missions de l'agent, la quotité optimale étant de 3 jours.

Ces modalités pourront évoluer et s'appliqueront une fois la crise sanitaire terminée.

Comité technique (CT)

Des évolutions ont été approuvées : modification du cycle de travail de l'équipe documentation et veille médias, nouvel organigramme du département protocole, création d'un poste de délégué à la communication sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 auprès de la Direction, suppression de la direction éditoriale du pôle information.

La CFTC a voté en faveur de ces points en insistant particulièrement sur le fait de pérenniser les postes existants.

Enfin, la CFTC a fait part de l'inquiétude des agents de la DICOM quant au temps de travail, aux cycles de travail, aux congés et aux RTT.

La CFTC a demandé des réponses précises sur ces questions dans sa déclaration liminaire.

» [Lire notre déclaration liminaire](http://www.cftcvdp.fr) sur www.cftcvdp.fr

La décision du Tribunal Administratif s'impose à la Ville de Paris, les cycles votés par la loi seront donc appliqués. Emmanuel Grégoire, Président du CT DICOM, et Caroline Fontaine, directrice de la DICOM, ont entendu l'inquiétude des agents et ont précisé que la renégociation était en cours.

La CFTC sera vigilante sur les évolutions à venir à travers un dialogue social qu'elle souhaite constructif.

Vos représentants CFTC aux CHSCT et CT de la DICOM
Séverine Roseau, Christiane Dijeaux, Jean-Luc Dambrine

La CFTC toujours à vos côtés !



1919-2021 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ syndicat-cftc@paris.fr

 www.cftcvdp.fr  facebook.com/cftcvdparis  twitter.com/cftcvdparis  instagram.com/cftcvdparis